



SBK
ASI ... la voix infirmière

**Allez de l'avant
avec l'ASI!**

7 bonnes raisons d'adhérer à l'ASI



Vous améliorez vos conditions de travail

Une influence directe sur les négociations avec les employeurs, les départements de la santé et les assureurs-maladie, sur la coopération avec des politiciens nationaux et cantonaux et sur l'initiative pour des soins infirmiers forts.



Vous bénéficiez d'un soutien juridique

Informations et soutien gratuits pour toutes questions relatives au droit du travail et des assurances sociales. Défense de vos droits en cas de litiges sur la place de travail.



Vous développez votre potentiel

Votre développement professionnel grâce à des formations continues, congrès et conférences à des prix préférentiels. Des conseils pour les infirmières et infirmiers indépendants.



Vous vous informez avec la revue Soins infirmiers

Des articles spécialisés sur la pratique et les sciences infirmières, la politique professionnelle et des sujets de société.



Vous gérez votre carrière sur e-log

L'accès gratuit à la plateforme de formation continue en ligne, une attestation annuelle et des points-log.



Vous recevez une aide financière en cas de besoin

Des bourses et prêts pour la formation continue, des contributions à des projets de recherche ou un financement en cas d'urgence.



Vous profitez de nombreux rabais

Des offres exclusives qui vous permettent de faire des économies.



Avec l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) – compétente, exigeante et forte – vous allez de l'avant, vous et les soins infirmiers

L'ASI vous soutient avec compétence

parce qu'elle vous offre une **consultation** et une **protection juridiques** en cas de litiges sur votre lieu de travail, publie des **positions éthiques** et des **guides** utiles en cas de difficultés dans votre travail quotidien, édite **Soins infirmiers**, la revue spécialisée suisse de la pratique infirmière. Elle conseille aussi les infirmières et infirmiers indépendants.

L'ASI exige avec vous

des **conditions de travail équitables**, car elle réalise avec ses membres des actions de lutte sociale au niveau cantonal et national. L'ASI développe et contrôle la **formation continue** et soutient **l'enseignement et la recherche** infirmières. Elle se positionne sur la politique de formation et influence la qualité de la formation.

L'ASI vous renforce, vous et la profession infirmière,

parce qu'elle fait du **lobbying** à tous les niveaux, a lancé **l'initiative sur les soins infirmiers** et collabore aux stratégies de la Confédération et des cantons significatives pour les soins. L'ASI renforce ainsi l'autonomie de la profession infirmière. En outre, elle a un fort ancrage international.



Oui, je veux aller de l'avant avec l'ASI – je deviens membre !

www.sbk.ch/adherer

Avec plus de 25 000 membres, l'ASI est l'une des plus grandes associations professionnelles du secteur de la santé. Elle est organisée démocratiquement et se compose de l'association nationale avec son Secrétariat central à Berne, de treize sections régionales, de sept associations professionnelles, de onze groupes d'intérêts communs et sept membres collectifs.

Vous influencez la politique associative et renforcez la voix infirmière. L'ASI, c'est vous !



ASI-SBK
Secrétariat central ASI
Choisystrasse 1
Case postale
CH-3001 Berne
031 388 36 36
info@sbk-asi.ch
www.sbk-asi.ch